

Gains boostés de 20% à Deauville

sur les paris hippiques e-Quarté®, e-Super4®, e-Multi® ou e-Mini-Multi®

Samedi 30 août 2025

Conditions - Gains boostés de 20% à Deauville - Samedi 30 août 2025

Offre valable une fois par titulaire de compte PMU.fr, sur les paris hippiques e-Quarté®, e-Super4®, e-Multi® ou e-Mini-Multi® (hors e-Tic3® et e-Report+®) non annulés, non remboursés et enregistrés sur pmu.fr (web, mobile et tablette) sur les courses de l'hippodrome de Deauville durant la journée hippique du **samedi 30 août 2025**.

Les participants ayant gagné au moins un pari e-Quarté®, e-Super4®, e-Multi® ou e-Mini-Multi® remplissant les conditions ci-dessus, sur la réunion de Deauville, verront leurs gains à ce(s) pari(s) augmentés de 20%, dans la limite de 10€ de bonus.

Ces abondements seront versés sur le compte PMU.fr des gagnants dans un délai maximum de 10 jours ouvrés après la fin de l'offre. Ils seront attribués sous forme de bonus, retirables en application de la possibilité offerte dans les conditions générales du compte PMU.fr sauf pour les comptes provisoires.

Les joueurs dont le niveau de risque est rouge dans le cadre du dispositif d'identification et d'accompagnement du jeu à risque ne peuvent pas participer à l'offre.

Toute notion calendaire s'entend par référence à la France hexagonale.

PMU® pourra modifier certaines modalités de l'opération ou l'arrêter avant son terme si les circonstances l'exigent ou en cas de survenance d'un évènement de force majeure.

Le pari hippique comporte une part de hasard, le gain n'est donc pas garanti.